QUELQUES

N° 137.

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA CHLOROSE DES PUBÈRES,

ET DES CAUSES PRINCIPALES DE LA FRÉQUENCE DE CETTE AFFECTION DANS LE DÉPARTEMENT DU CANTAL;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 30 juin 1831, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR G.-F. DALBIN, de Saint-Remy,

Département du Cantal;

Bachelier ès-lettres; Bachelier ès-sciences.

Ars medica tota in observationibus.
FRÉD. HOFFMANN.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1831.

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	MM.
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	.....
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacie	DEYEUX.
Hygiène	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, *Suppléant.* CLOQUET, *Examinateur.*
Pathologie médicale	DUMÉRIL. ANDRAL.
Pathologie et thérapeutique générales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU, *Examinateur.*
Clinique médicale	LEROUX, *Examinateur.* FOUQUIER. ..... CHOMEL, *Président.*
Clinique chirurgicale	BOYER. DUBOIS. DUPUYTREN. ROUX.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.
Baudelocque.	Dubois.
Bayle, *Examinateur.*	Gerdy.
Bérard, *Examinateur.*	Gibert.
Blandin.	Hatin.
Bouillaud.	Lisfranc.
Bouvier.	Martin Solon.
Briquet.	Piorry, *Suppléant.*
Brongniart.	Rochoux.
Cotteread.	Sandras.
Dance.	Trousseau.
Devergie.	Velpeau.
Dubled.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

A MON PÈRE

ET

A MA MÈRE.

Tribut de reconnaissance.

A MON ONCLE,

J.-B. DALBIN,

Curé à Drignac.

G.-F. DALBIN.

A MON PÈRE

ET

A MA MÈRE.

Tribut de reconnaissance.

A MON ONCLE,

J.-B. DARBIN,

Curé à Brignac.

QUELQUES

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA CHLOROSE DES PUBÈRES,

ET DES CAUSES PRINCIPALES DE LA FRÉQUENCE DE CETTE AFFECTION DANS LE DÉPARTEMENT DU CANTAL.

La chlorose dérive du mot grec χλωρὸς, dont la signification n'est pas bien précise, et exprime tantôt la pâleur des tégumens, tantôt leurs diverses colorations vertes ou jaunâtres : nul doute que la dénomination de *chlorose* n'ait été donnée à cette maladie à cause d'un de ses symptômes les plus constans, la pâleur, la couleur jaune ou verte de la peau.

Malgré la fréquence et l'ancienneté probable de cette maladie, le père de la médecine est le seul des anciens qui nous ait laissé quelques détails sur ce sujet, dans ses écrits sur les maladies des jeunes filles; mais les modernes en ont parlé d'une manière assez étendue, en lui donnant des noms aussi variés que les points de vue sous lesquels ils l'ont envisagée : c'est ainsi que *Sennert* et *Roderic à Castro*,

croyant probablement qu'elle n'attaquait que les jeunes filles, l'auront nommée (*morbus virgineus*) ; qu'*Ettmuller* ayant vu dans la coloration de la peau le signe certain d'une affection du foie, aura choisi la dénomination d'*ictère blanc ;* que *Baillou* et *Tissot*, l'ayant entrevue différemment, l'auront décrite, le premier, sous le nom de *couleurs honteuses*, et l'autre sous celui d'*opilation.*

Quoique de nombreux écrits aient été publiés sur cette maladie, et que d'illustres praticiens en aient fait le sujet de leurs recherches, les opinions ne sont pas encore arrêtées sur le siége de la chlorose.

Parmi les médecins de notre époque, quelques-uns la considèrent comme dépendant d'une lésion de l'utérus pouvant se manifester sous un état d'excitation de cet organe, ou par son état asthénique : de là ils prétendent que le désordre ou la suppression des menstrues doit en être considérée comme la cause immédiate. D'autres observateurs, et parmi eux nos professeurs *Andral* et *Chomel*, loin de considérer l'utérus comme cause de tous les symptômes que présentent les chlorotiques, pensent que dans le plus grand nombre de cas les désordres fonctionnels de cet organe sont le résultat de modifications pernicieuses dans la quantité, les principes et la coloration du sang, occasionées par l'innervation, l'atonie des principaux appareils, principalement celui de la digestion.

De ces deux opinions, celle des premiers ne s'accorde guère avec l'expérience journalière ; car si la chlorose avait son siège dans la matrice, on verrait constamment la suppression ou le désordre des règles précéder les autres symptômes : il est loin d'en être toujours ainsi, puisque sur un certain nombre de chlorotiques, il y en a toujours quelques-unes qui ont le flux menstruel tout aussi abondant et régulier que dans l'état normal, et qui pour cela n'en présentent pas moins tous les autres symptômes des pâles couleurs. Et lors même qu'il existe des désordres du côté de l'utérus à l'époque où le médecin est appelé, est-ce une raison de croire que la maladie a commencé par cet organe ; pour se convaincre du contraire, on n'a qu'à interroger la jeune malade, et dans le plus grand nombre des

cas, elle répondra que, long-temps même avant l'existence des désordres menstruels, elle avait perdu l'appétit, qu'elle digérait mal, qu'elle passait les nuits sans dormir, qu'elle éprouvait des maux de tête, etc.

Plusieurs considérations me semblent, au contraire, militer en faveur de l'opinion qui consiste à regarder la chlorose comme une altération de la circulation, ou du sang lui-même, que cette altération soit développée primitivement sous l'influence de l'innervation, ou bien, ce qui me paraît plus probable, quelle soit le résultat de troubles, de perversions dans les fonctions digestives. En effet, bien que, dans un assez grand nombre de cas, la décoloration et la teinte jaune de la peau accompagnent certaines lésions organiques, qu'on ne saurait, à mon avis, regarder comme causes de la chlorose; il n'en est pas moins vrai que dans ces maladies les fluides circulatoires, et principalement le sang, ont éprouvé dans leur quantité, ou dans les proportions de leurs principes constituans des altérations assez souvent saisisables. N'est-ce pas à une de ces modifications du sang qu'est due la décoloration pâle des individus qui ont éprouvé des hémorrhagies abondantes, et chez lesquels le sang contient, après ces hémorrhagies, une plus grande quantité de sérum? Ne sait-on pas que chez les individus affectés de cancers, les hémorrhagies sont fréquentes, et surtout qu'elles se reproduisent avec une facilité extrême, malgré l'emploi de moyens ordinairement efficaces contre ces sortes d'accidens? Si dans ces maladies, que je viens d'indiquer, l'altération du sang n'est pas la cause de la teinte jaune de la peau, il faut au moins convenir qu'il y a coïncidence entre ces deux choses. Enfin des médecins ont cité de nombreux exemples de chlorotiques morts exsangues, sans autres altérations.

Symptômes.

Cette affection, qu'on connaît vulgairement sous le nom de *pâles couleurs*, s'observe presque exclusivement chez les jeunes filles, à l'époque où elles passent de l'enfance à l'âge pubère ; on l'a observée aussi, mais moins fréquemment, chez des femmes mariées, des enfans des deux sexes, plus rarement chez des hommes.

Il n'est peut-être pas de maladie qui soit susceptible de symptômes plus variés que la chlorose. La variété de ces symptômes est relative au degré d'ancienneté de la maladie, à l'âge, à la constitution des malades, etc.

Ne m'occupant dans ce sujet que de la chlorose des pubères, je me bornerai à énoncer les principaux symptômes de cette affection.

Comme je l'ai déjà dit, il y a toujours une altération de la couleur de la peau; de plus, la face est bouffie, les paupières sont cernées ; les yeux sont abattus, mais la sclérotique, loin de participer à la couleur générale, est aussi blanche que de coutume ; il y a quelquefois infiltration des extrémités inférieures.

Du côté des voies digestives, on remarque tantôt un dégoût complet d'alimens, tantôt ce symptôme bizarre, cette dépravation du goût qu'on a désignée sous le nom de *pica;* très-souvent aussi les malades se plaignent d'un sentiment de pesanteur à l'estomac, de cardialgie ; il y a quelquefois des vomissemens de matières bilieuses, muqueuses, de la constipation ; les urines sont ordinairement pâles, rares.

Du côté de la circulation, le pouls est petit, faible. Du côté de la respiration, presque tous les individus chlorotiques éprouvent de la gêne, quelquefois un essoufflement considérable sous l'influence du moindre exercice.

Du côté du système de la vie de relation, des symptômes nerveux très-variés, des bâillemens fréquens, des pandiculations, une propension presque invincible au sommeil ou plutôt au repos, un sen-

timent de torpeur, d'engourdissement dans tous les membres, quelquefois des symptômes d'hystérie. Toutes les personnes affectées de chlorose ont une répugnance presque invincible pour les travaux, soit physiques, soit moraux ; leur esprit n'étant accessible qu'à des idées tristes qui les dominent habituellement, elles évitent la société et recherchent la solitude.

Lorsqu'il n'y a pas suppression des règles, le sang est ordinairement moins abondant que de coutume ; il est moins rouge ; il renferme beaucoup plus de *sérum* et moins de *fibrine*.

Causes.

Parmi les causes de cette affection, les unes appartiennent aux individus, existent chez eux ; de ce nombre sont, le tempérament lymphatique, une constitution faible, nerveuse, le passage de l'enfance à la puberté. Le sexe féminin est aussi une prédisposition.

Les autres causes, qui peuvent être répandues dans l'atmosphère, mises en contact avec notre corps, peuvent être examinées d'après la division des *circumfusa*, *applicata*, etc.

Dans le département du Cantal, comme dans tous les pays montagneux, existent de fréquentes modifications de l'air, relatives à ses états hygrométrique, électrque, à sa pression et à sa température. Ces accidens atmosphériques résultent pour la plupart des nombreux courans d'air qui règnent dans ce pays. C'est également dans cette contrée que se trouvent ces différences dans la constitution des habitans d'un même canton, d'une même commune, résultat de la position des lieux : en effet, ici c'est une vallée profonde, couverte d'arbres, inaccessible aux rayons du soleil, séjour habituel de brouillards ; et là le tempérament lymphatique et toutes les maladies auxquelles il dispose, les scrophules, le scorbut, la chlorose ; à peu de distance, quelquefois une plaine, une montagne, parfaitement aérées, exposées aux rayons du soleil, et là des tempéramens sanguins et moins de chlorotiques.

Les habitations, dont quelques-unes sont construites sur les bords

d'une rivière, d'un étang, au milieu d'un bois, ne présentent qu'un rez-de-chaussée percé tout au plus de deux ouvertures, parfois étroites.

Les lits sont situés dans les angles du local, quelquefois engouffrés dans des espèces d'armoires, toujours placés sur un sol humide; tel est le logement, le lieu du repos de la majeure partie des Auvergnats, des plus pauvres, de ceux qui se livrent aux travaux les plus pénibles, et qui font usage de la plus mauvaise nourriture.

Il n'est peut-être pas de contrée où les soins de propreté soient plus négligés que dans la Haute-Auvergne; cette funeste insouciance est tellement répandue, qu'on trouvera sans peine des femmes de quarante à cinquante ans qui n'ont jamais pris de bains entiers. Ce défaut de propreté, que nous signalons ici comme prédisposant à la chlorose, occasione bien plus fréquemment ces maladies cutanées qui sont comme endémiques dans ce département.

Chez certaines femmes, pendant une grande partie de l'année, le vêtement se compose de toile qui serait tout au plus convenable pendant les jours les plus chauds; encore les changemens brusques de température auxquels sont exposées celles qui les portent devraient-ils leur faire préférer les tissus de laine.

Comme partout ailleurs, celles qui appartiennent à la classe aisée ont adopté l'usage de corsets élastiques, genre de vêtemens qui, gênant non-seulement les mouvemens du tronc, mais encore ceux des organes thoraciques, fait que l'un d'eux (l'organe pulmonaire) remplit mal ses fonctions et que l'hématose est imparfaite.

Le genre d'alimentation a été considéré par tous les médecins comme exerçant la plus grande influence sur le développement de la chlorose : des mets nutritifs, mais en quantité non suffisante; une nourriture abondante ne contenant que peu de principes nutritifs et renfermant des corps étrangers, peuvent seuls disposer aux pâles couleurs.

L'Auvergnat généralement mange beaucoup; mais le pain, qui dans ce département est le principal aliment, est loin d'être préparé

d'une manière convenable : fait avec de la farine de seigle, non débarrassée du ligneux qui renferme la fécule, ni assez fermenté, ni bien cuit, préparé parfois avec l'eau de puits, il est massif, de pénible digestion et peu nutritif. Il est encore une autre espèce d'alimens qui fait à elle seule l'unique nourriture des habitans de quelques cantons ; ce sont des gâteaux épais, mal cuits, faits avec la farine du blé sarrasin. Cette nourriture, comme la précédente, renferme du son en trop grande quantité ; de plus, elle est encore plus mal préparée. Du reste, je suis persuadé qu'en épurant davantage les farines du seigle et du sarrasin, et en apportant plus de soin dans la préparation du pain et des gâteaux, on obtiendrait une nourriture infiniment meilleure.

Les autres substances dont on fait généralement usage dans ce département sont prises parmi les légumes les plus répandus, tels que la rave, le navet, le chou, la carotte, la pomme de terre ; ajoutez à cela quelques produits animaux, des œufs, du lait, du beurre, du fromage ; jamais de nourriture animale, seulement une fois tous les huit jours du porc salé.

La vie sédentaire, une des causes qui dispose le plus à la chlorose, n'existe pas chez toutes les jeunes Auvergnates ; en effet, parmi les jeunes filles de ce département, certaines, appartenant à la classe la plus pauvre, sont livrées, dès leur plus tendre enfance, aux travaux les moins pénibles de l'agriculture, qu'elles partagent avec les hommes ; au lieu de rester ensevelies dans leurs habitations, dont, comme nous l'avons déjà dit, le plus grand nombre est tout à fait insalubre ; elles sont exposées, il est vrai, à toutes les variations atmosphériques ; mais n'éprouvant pour le plus souvent ni peines, ni ennui, elles coulent des jours heureux : travailler, causer pendant le jour, et généralement employer la nuit à jouir d'un sommeil réparateur, telle est leur manière de vivre. Ce ne sont point elles qui offrent le plus de chlorotiques ; il est même assez rare, dans quelques points, de trouver cette maladie chez aucune d'elles ; et tel est sur notre économie l'effet d'un travail modéré, qu'on en trouve quel-

ques-unes qui, nées de parens vigoureux, placées sous des dispositions heureuses, présentent, à l'âge de la puberté, c'est à dire de dix-sept à dix-huit ans, la constitution la plus robuste.

Les autres, nées de parens aisés ou même fortunés, sont pour la plupart renfermées, à l'âge de dix à quatorze ans, dans des couvens, où la moitié des jours est consacrée à diverses cérémonies religieuses, dans des églises froides et humides, et dans une attitude si pénible et si soutenue que, malgré les moyens de crainte et de persuasion qu'on emploie tour à tour, certaines d'entre elles ne peuvent s'y accoutumer; pendant la nuit elles sont enfermées dans des dortoirs, à un âge où il y a de plus grands inconvéniens que ceux qui résultent de l'entassement d'un grand nombre d'individus dans un même lieu.

De retour auprès de leur famille, il en est quelques-unes qui se livrent à la promenade, parfois même à de légers exercices; mais le plus grand nombre vit dans la retraite la plus absolue : elles ne dépassent le seuil de leur porte que pour remplir leurs devoirs religieux; vivant ainsi dans l'isolement, livrées entièrement à elles-mêmes, bien peu résistent à l'ennui, à la tristesse, sources bien puissantes de la chlorose.

Si, comme l'ont dit tous les auteurs, les passions morales tristes disposent à cette maladie, où trouvera-t-on un pays où plus que dans la Haute-Auvergne existe cette manie, ce besoin, peut-être, d'émigration, qui porte le vide et la désolation dans des cœurs pleins d'espérance ou de bonheur.

Ici c'est une jeune fille orpheline de la veille, séparée du reste de sa famille, n'ayant personne pour sentir et partager sa douleur, qui se trouve chargée seule de la direction et du poids du ménage; elle voudra travailler, elle le pourra peut-être quelques jours, mais on la verra bientôt, triste et rêveuse, fuir les colloques de ses voisines et s'abandonner entièrement au chagrin. Ailleurs c'est un époux, qu'un départ quelquefois imprévu enlève à la jeune mariée, au milieu des fêtes nuptiales ou des premiers jours de l'hyménée. Livrée dès-lors à

la plus sombre mélancolie, la jeune femme verse des larmes; elle compte en palpitant les semaines, les mois; elle se demande si ce sont là les prémices du mariage et des jours de bonheur que l'hymen lui avait promis.

Des dérangemens menstruels, des transpirations supprimées ou trop abondantes peuvent, par les modifications qu'ils impriment à l'économie, devenir autant de causes occasionelles de la chlorose. Nous trouvons dans le Cantal de nombreux motifs de ces désordres des organes excréteurs; tels que les changemens subits de température, le passage d'un lieu bas dans un lieu élevé; des vêtemens trop légers, et de la part des femmes une apathie, une incurie dignes de remarque. Voici comment s'exprime à ce sujet un de mes compatriotes (1) :

« La jeune fille, arrivée à cette époque où la nature lui donne la faculté de se reproduire, ne seconde en rien les mouvemens de cette même nature; n'ayant aucun souci, et hors d'état de prévoir ce qui peut arriver, elle se livre à toutes les imprudences funestes à cet âge. C'est cependant de la conduite qu'elle tient alors que doit naître le développement ou la guérison d'un mal dont la plupart de nos paysanes portent le germe. »

Diagnostic.

L'état extérieur du corps, l'âge de la malade, son genre de vie, son tempérament, l'existence des symptômes énoncés, ne laissent presque jamais de doute sur le caractère de la chlorose. Au reste, on ne peut la confondre qu'avec un petit nombre d'autres maladies, l'ictère, l'anasarque, les inflammations chroniques, les affections tuberculeuses, cancéreuses, par exemple. La couleur jaune de la sclérotique et des urines, la blancheur des selles, empêcheront toujours

(1) *Demurat*, de Menet, Thèse sur les causes de la maladie scrophuleuse dans le Cantal, soutenue en 1815, n.° 193, p. 15.

de confondre l'ictère avec les pâles couleurs, dans lesquelles la sclérotique est d'un blanc émaillé et les urines pâles.

Dans l'anasarque, l'infiltration est presque toujours générale, et conserve l'impression du doigt : le contraire s'observe dans la chlorose.

Les inflammations chroniques et les affections tuberculeuses, cancéreuses offrent bien, à une certaine époque, la pâleur, que nous avons considérée comme un des principaux symptômes de la chlorose; mais cette pâleur n'est pas aussi profonde que dans la chlorose : dans ces maladies, les pommettes, les lèvres sont ordinairement colorées, au moins dans certains instans, ce qui ne s'observe jamais dans la chlorose. D'ailleurs ces affections sont accompagnées le plus souvent d'un état fébrile, qui n'existe pas dans la chlorose ; et de plus elles ont leurs signes spéciaux.

Prognostic.

Le prognostic de cette affection doit varier suivant la constitution individuelle, la manière de vivre de la malade, le lieu qu'elle habite, et beaucoup d'autres circonstances : il devra varier également selon que la maladie sera récente et simple, ancienne et compliquée. Dans le premier cas elle est sans danger, et sa guérison s'obtient souvent sans de grandes difficultés ; dans le second, elle est toujours très-grave, souvent incurable, et le danger est relatif à la nature des affections organiques dont elle se complique.

Presque tous les praticiens qui se sont spécialement occupés de cette maladie s'accordent à dire que les filles qui ont éprouvé pendant long-temps les pâles couleurs sont ordinairement stériles, ou, si elles ne le sont pas, elles donnent naissance à des enfans chétifs, faibles, maladifs.

Traitement.

Une première indication se présente ici, comme dans toutes les maladies, et plus impérieusement que dans bien d'autres ; c'est de soustraire les malades à l'empire des causes prédisposantes et occasio-

nelles. On devra aussi examiner avec soin tous les symptômes, avoir égard à l'âge, à la constitution de la malade.

Pour remplir la seconde indication, qui consiste à rétablir le ton des organes digestifs et de l'économie tout entière, deux moyens se présentent au praticien, les moyens hygiéniques et pharmaceutiques.

Traitement hygiénique. C'est surtout dans le département du Cantal que l'on peut espérer les plus grands avantages des secours hygiéniques. La jeune malade a-t-elle vécu jusqu'alors dans une vallée humide, dans un lieu bas et marécageux, qu'elle abandonne son ancienne demeure, qui est seule la cause de sa maladie, qu'elle aille respirer l'air pur et sec des plaines ou des montagnes.

Réside-t-elle dans une habitation insalubre, qu'elle reste chez elle le moins possible; qu'elle profite des beaux jours de l'été pour faire des promenades, pour se livrer même à quelques exercices, si ses forces le lui permettent. Dans le plus grand nombre des cas des changemens de lieu ou d'habitation suffiront, si la maladie est encore récente, pour faire disparaître tous ses symptômes.

Mais si la maladie était due à toute autre cause, par exemple à la mauvaise alimentation, il sera très-facile de modifier celle-ci de la manière la plus avantageuse, en prescrivant à la jeune malade la chair de mouton, que dans le pays on peut se procurer à peu de frais, et qui, par la quantité d'osmazome qu'elle contient, sera la nourriture la plus appropriée à l'état de la malade.

Pour boisson on prescrira, une petite quantité de bon vin, qu'on pourra étendre d'une certaine quantité d'eau ferrugineuse, dont les sources sont si abondamment répandues dans ce département.

Ces sources, qui toutes contiennent de l'acide carbonique libre et des sels de fer, trop peu connues et beaucoup trop négligées, seraient susceptibles de grandes et importantes améliorations.

Il en est une située à Saint-Martin de Valmeroux, placée dans un site riant au milieu du beau vallon, arrosé par la Maronne, qui court de l'est à l'ouest, nord-ouest; assez fréquentée dans les mois

de juillet et d'août ; ce serait rendre un grand service aux habitans de cette contrée que de faire quelques réparations à cette source, contenant une quantité prodigieuse d'acide carbonique libre.

Enfin, des distractions provenant, soit de la diversité des sites, soit des agrémens de la conversation ou de la lecture de quelques ouvrages, des frictions sèches pratiquées à la surface de la peau, complèteront le traitement hygiénique.

Quelques médecins ont préconisé le mariage comme un excellent remède : il n'y a pas de doute, quand cette maladie tient à un amour contrarié et que le mariage met fin à ces contrariétés ; il est également vrai que le coït, comme moyen d'excitation des organes génitaux, peut être utile dans bien des cas ; mais lorsque la maladie est fort ancienne, que les malades sont affaiblies, il peut par lui-même devenir funeste.

Traité pharmaceutique. Deux indications spéciales se partagent la direction des remèdes ; savoir, le peu d'énergie, le trouble des appareils digestif et circulatoire, et la rétention des menstrues.

Les médicamens qui réussissent le mieux et qui en même temps sont spécialement indiqués par la nature même de la maladie sont les amers, et les toniques, tels que les infusions de menthe, de germandrée, d'armoise, de mélisse, d'absynthe, les vins de gentiane, de cochléaria, végétaux qu'on trouve très-abondamment dans la Haute-Auvergne ; le fer et ses nombreuses préparations.

Lorsque les forces auront repris, alors seulement on devra chercher à obtenir le flux menstruel, soit par des fumigations aromatiques dirigées vers l'utérus, soit par l'application de quelques sangsues à la vulve : malgré les effets jadis si vantés de la rue et de la sabine, le médecin proscrira tous ces emménagogues, dont l'administration, rarement suivie de succès, détermine fréquemment l'hémoptysie, des convulsions.

Mais si la constitution trop sensible de la jeune malade, et l'irritabilité des voies digestives lui rendaient insupportables les médica-

mens que nous avons mentionnés, il faudrait sur-le-champ les proscrire, ainsi que tous les moyens excitans, et se borner à l'emploi d'un traitement hygiénique et adoucissant.

Que si malgré l'emploi sage et long-temps continué de tous ces moyens la jeune malade, toujours livrée à la mélancolie, continue à dépérir, le médecin aura besoin d'user de la plus grande sagacité, pour découvrir si tous ces symptômes ne sont pas dus à quelques influences morales. Souvent une jeune fille est tourmentée par un amour violent, d'autant plus fort quelquefois que des différences de fortune, de naissance s'opposent à l'accomplissement de ses désirs : cependant ces fonctions languissent; elle dépérit de jour en jour: quel espoir peut-on avoir dans ce cas de l'emploi de nouveaux médicamens ?

Nullis est amor medicabilis herbis !

Les tendres consolations d'une mère, d'une sœur, leurs conseils plus indulgens que sévères, voilà les moyens qui pourront arrêter le mal.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Corporibus humidas carnes habentibus famem in ducere oportet : fames enim siccat corpora. *Sect.* 6, *aph.* 54.

II.

Suffitus aromatum muliebria ducit : sæpiùs autem et ad alia ut ilis esset, nisi capitis gravitates induceret. *Sect.* 5, *aph.* 28.

III.

Lassitudines spontè obortæ morbos denuntiant. *Sect.* 2, *aph.* 5.

IV.

Si fluxui muliebri convulsio et animi deliquium superveniant, malum. *Sect.* 5, *aph.* 56.